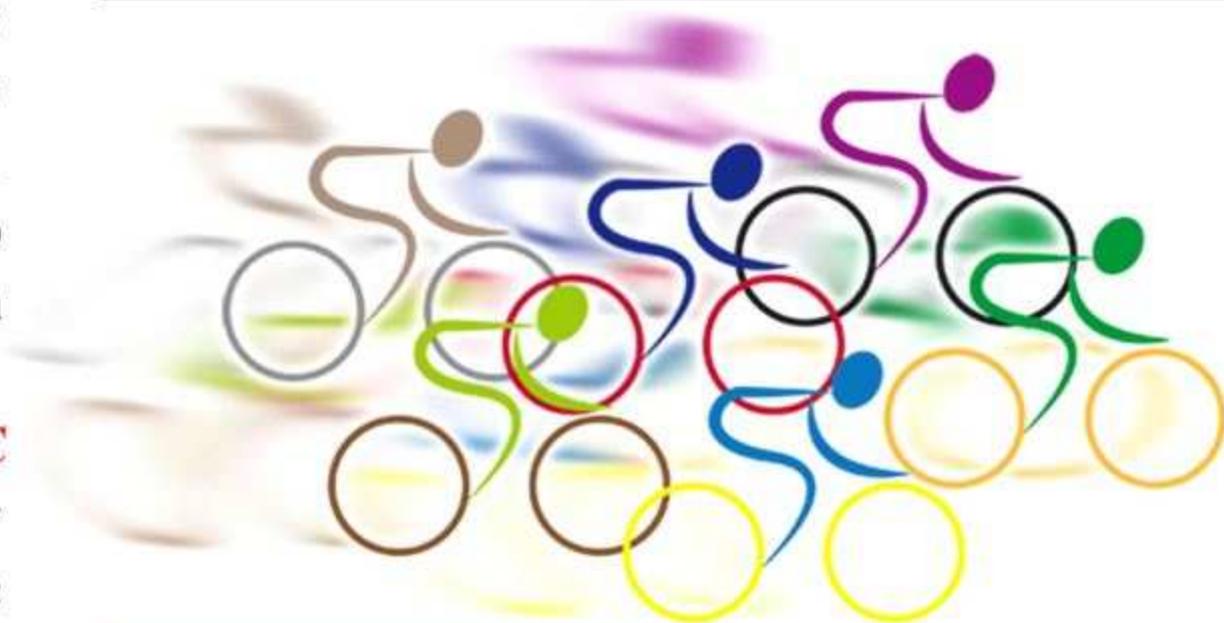




Compte rendu de réunion du 20 février 2017



Clubs Présents:

Scn – Asbtp – Ucg – Ts – Ctc- Spoc – Ifc – Occa
– Vsb – Cns + Loic Magnot invité.

Prochaine Réunion:

Lundi 27 février 2017

VOTE :

Pour le passage à 10€ au lieu de 15 € pour les engagements des coureurs venant d'autres fédérations
10 votants – 9 pour – 1 contre
Accepté

Il est à noter que cette modification de tarification touche uniquement les recettes clubs et non pas les recettes commission.

Le passage à 10 € n'encourage plus à la prise d'une licence FSGT malgré le droit à 3 courses

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL :

Maurice Vialette s'est porté volontaire pour être le support du championnat départemental

COURSE DU 5 MARS (COL D'EZE)

Afin d'éviter les problèmes de bus comme en 2016, nous aurons accès au parking qui était situé derrière la ligne d'arrivée.

Même parcours même horaire

A ce jour 24 engagés

CONCERNANT LA DISTRIBUTION DES LICENCES

Avec le changement de site internet, nous avons un nouvel outil de travail pour les arrivées. A ce jour nous avons enregistré sur le site 506 licences FSGT (hors celle distribué lundi)

INTERVENTION DE LOIC MAGNOT :

Il souhaite créer un challenge attractif sur 5 courses pour les catégories 123JE avec un maillot de leader.

La commission souhaite qu'il pousse jusqu'au 4-5-F (pas de maillot mais donner un dossard différent pour le leader pour cette première année)

Il essaiera via des bons d'achats, avec l'aide de sponsors, de récompenser les 5 à 10 premiers de chaque catégorie.

Le projet est bien en place et accepté par la commission, il doit nous écrire un mini règlement pour concrétiser le tout.

Le challenge se déroulera sur 5 épreuves en circuit et piste.

CHAMPIONNAT INTER-REGION

Pour rappel :

Pour aller à l'inter –Région, il n'y a pas de quota de course.

Les coureurs doivent se rapprocher de leur club pour prendre le bateau

Nous disposons de tarif préférentiel pour la traversée du Vendredi 28 Avril à 16H depuis Nice ainsi que le Lundi 1 Mai à 8h depuis Bastia

Il existe aussi des tarifs depuis Toulon.

Ces traversées sont soumises à quota de passage de véhicule

Pour profiter des remises, procéder de la façon suivante :

1° créer un compte sur Corsica Ferries

2° Renseigner le réseau partenaire (nous vous le fournirons sur demande)

3° prendre les traversées soumises à tarification spéciale (Vendredi et Lundi pour départ et arrivée à Nice)

La commission prendra en charge une partie de la traversée pour les coureurs ayant participé à au moins 50% des épreuves et s'étant déplacés en groupe (même facture qu'un autre coureur).

Pour s'inscrire à la course ou aux courses, se rendre sur le site kronocorsica.com
En cas de problème vous pouvez joindre par e- mail

Vous trouverez toutes les infos nécessaires y compris l'hôtellerie

Voici la copie du mail que nous a adressé la compagnie :

Voici la procédure permettant à l'ensemble des participants à votre projet de bénéficier **de tarifs avantageux** l'année s'ils souhaitent voyager sur nos lignes de Corse dans le cadre du partenariat cité en référence aux dates suivantes :

- Aller vendredi 28/04/2017 TOULON/BIA DEP 20H / ARR 7H QUOTA 20 Véhicules
- Aller vendredi 28/04/2017 NICE/BIA DEP 16H30 / ARR 22H QUOTA 80 Véhicules

- Retour Dimanche 30/04/2017 BIA/TOULON DEP 8H / ARR 19H55 QUOTA 80 Véhicules
- Dimanche 30/04/2017 BIA/TOULON DEP 21H / ARR 7H00 QUOTA 20 Véhicules
- Lundi 01/05/2017 BIA/NICE DEP 8H / ARR 14H30 QUOTA 50 Véhicules

Ils bénéficieront ainsi des avantages suivants :

- **Exonération** des frais de réservation (8 à 10 €)
- **20% de réduction** sur le passage des participants et leur véhicules (sauf installations, hors fret, hors tarif groupe, hors taxes et droits), **soumis à quota, voyages signalés par un logo**

Au-delà du quota, et si celui-ci est épuisé, ils pourront toujours réserver au tarif public.

Fin de réunion

PV rédigé par Pierre